

Compte rendu Visioconférence Rectorat-syndicats du 20/08

Présents: SUD (Eric Annonier), UNSA (M.Dijou), FSU (M.H Dor), CFTC (Laurent Turpin), SPELC, CHSCT (Sandrine Peignon), SNALC (M.Motet), SAIPER, Action et Démocratie et CGTR (Patrick Corré)

Absents: FO

Administration : SG et DRH

Point sur la situation sanitaire par le SG:

a) Communication :

Le SG précise que le rectorat communique dans la transparence, dès qu'il y a un cas COVID avéré, il y a communication à l'ARS après avoir contacté les parents.

Cas avérés dans 5 CLG et 2 écoles (7 cas avérés au total) + nombreux cas

« contact » recensés (tracing avec l'ARS) .

25 écoles fermées à St Denis + 1 à Saint André.

Multitude de signalements (symptômes), prise en charge par les établissements, les familles doivent contacter leur médecin traitant.

Une circulaire académique est sortie ce matin : protocole allégé, cette circulaire reprend point par point les consignes données aux chefs d'établissements et inspecteurs, lors des réunions de prérentrée. Il veut que tt le monde ait le même niveau d'information.

b) Masques

Pour les personnes vulnérables:

Sur les conseils de l'ARS, les masques FFP2 jusque là fournis aux personnels vulnérables seront remplacés par **des masques chirurgicaux de type 2**, validés par les médecins du rectorat ; car les masques FFP2 ne sont pas adaptés pour certaines pathologies (il peut y avoir un effet contraire en cas de pbl respiratoires).

Selon leur estimation environ 1000 personnels sont vulnérables, le rectorat aurait donc commandé assez de masques chirurgicaux de type 2 pour tous, ils devraient arriver la semaine prochaine, peut-être lundi.

J'ai posé le problème d'une personne vulnérable dépourvue de masque FFP2 avant la livraison des nouveaux masques (type2) ?

Réponse : Si une personne vulnérable n'a pas de masque FFP2, elle ne doit pas être en classe, mais en télétravail ; elle peut justifier son absence avec le certificat médical qui prouve sa vulnérabilité.

Le département a distribué des masques FFP2 dans les collèges (160 000).

Le rectorat souhaite redistribuer une partie de ces masques FFP2 dans les écoles du secteur, en attendant l'arrivée des masques de type 2 pour les pers vulnérables sauf s'il y a contradiction respiratoire).

Dans certains établissements, les masques ne sont pas fournis aux AESH.
Réponse : ils vont s'en occuper, mais il faudra leur signaler le nom des établissements concernés.

A La demande de protections spécifiques pour les AESH, selon le handicap de l'élève (ex visière pour les élèves sourds et malentendants), le SG a répondu qu'ils vont travailler avec l'IEN ASH sur ce point précis.

c) AESH :

Le SG rappelle que l'académie a fait le choix de généraliser les PIAL ds ts les secteurs géographiques, par conséquent, concernant les AESH, il y a eu 192 contrats modifiés « *de façon à couvrir ts les besoins ...* » et que « seuls 192 AESH changeront d'affectation sur 2500 ».

Il y a eu 9 commissions MDPH pendant les vacances et il y aura donc énormément de besoin d'accompagnement.

d) Retour voyage (zone à risques) :

50 enseignants venus de Mayotte, mais étaient déjà sur le territoire depuis plus d'une semaine donc pas d'absentéisme.

L.Turpin souligne les difficultés rencontrées pour contacter et informer certaines familles qui sont revenues récemment de Mayotte (ss faire de septaine) ou une autre dont un enfant présente des symptômes mais dt un frère et une sœur continuent à venir à l'école...

Je précise que les familles qui ont voyagé récemment ds l'Océan Indien doivent être informées pour se déclarer.

Personnel de retour de métropole : **très forte recommandation pour faire le test à J+7**

e) Continuité pédagogique :

SG : Elle doit absolument se mettre en place car d'ici la semaine prochaine, il y aura une vingtaine d'élèves qui seront en quatorzaine.

Je suis intervenue (question de Gladys) en disant qu'on doit faire attention aux dérives, et qu'on ne peut demander à l'enseignant de faire à la fois du présentiel et du distanciel. Il a répondu que ce sont évidemment les enseignants de l'établissement concerné qui doivent planifier ces apprentissages, par le travail en équipe.

MH Dor a enfoncé le clou côté second degré mais on n'y est pas vraiment arrivé ...

Le SG admet tout de même le manque de formation sur l'enseignement à distance. Pour lui, cette continuité pédagogique doit se faire selon la disponibilité des enseignants, en concertation avec toute l'équipe et pourquoi pas en leur proposant des heures supplémentaires si nécessaire.

f) Informatique et EPS

Salle informatique : Contradiction entre les programme Ed Nationale et les exigences imposées par la crise sanitaire.

4 IPR ont élaboré une note précisant toutes les modalités et consignes afin d'accueillir au mieux les élèves. La note a été envoyée ce matin aux chefs d'établissement.

EPS : note envoyée ce matin également aux chefs d'établissements, directeurs et prof d'EPS

g) Autoritarisme de la part de certains chefs d'établissement et directeurs

(questionnaire adressé aux enseignants d'un lycée, relatif à un éventuel voyage hors département):

Le SG en a pleinement conscience et reconnaît que les qualités de « managers » sont très variables, il y a plus de 500 directeurs et 130 chefs et selon lui la communication doit se faire dans la confiance mutuelle, il faut comprendre l'inquiétude, il faut que tout le monde adhère dans la bienveillance ; le manager doit respecter strictement les consignes données par le rectorat et ne pas aller au-delà.

h) Réunion prof-parents :

Différer ce type de réunion car il y a un risque réel d'aggraver la situation. Rassemblements (réunions, forum) : le SG donnera des consignes claires aux chefs et inspecteurs après avoir contacté les services de la préfecture.

PEC : le rectorat a demandé une augmentation du nombre de contrats PEC et de services civiques.

CLD/CLM : retard sur les dossiers

Rupture conventionnelle : attente du cadrage national

Menace des parents: Selon le SG, la protection fonctionnelle sera assurée, si on ne faut pas alimenter le débat avec les parents et laisser le chef ou l'inspecteur gérer la situation.

Adresse de signalement de la cellule de crise : elle n'a pas été réactivée. Elle le sera certainement très bientôt.

Plusieurs syndicats ont demandé un retour sur le mouvement intra-départemental, sur les révisions d'affectation et sur l'affectation des stagiaires : ça devrait arriver ...

J'ai posé le problème de la journée de carence (q de Sonia) :

Si on respecte les règles, avec 38° de fièvre, on ne doit pas être en classe mais certaines personnes ont plus facilement de la fièvre que d'autres, et

38° de fièvre n'engendre pas forcément une incapacité à travailler (j'ai donné comme ex mon cas personnel avant le confinement en disant que je me serais arrêtée souvent si la fièvre était une condition ; de plus si à chaque fois, la journée de carence tombe... ça fait réfléchir et qu'il faudrait proposer une autre solution (sans pénalité financière) du type pouvoir s'isoler à l'inspection pour faire du télétravail...).

Le SG m'a répondu qu'il trouvait ma demande judicieuse (vu que la journée de carence était suspendue pdt le confinement) et qu'il faisait remonter ...

A suivre au prochain épisode jeudi prochain

Françoise